

ISSN 0242-603 X

Année 2001

Volume 19

***Bulletin de la
Société Linnéenne
Nord-Picardie***



- Siège Social -
Maison des Sciences et de la Nature
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin
de la
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

**Constitution du Conseil de la Société
pour l'année 2001**

Bureau

Président	M. Guillaume DECOCQ
Président d'honneur	M. Jean-Roger WATTEZ
Vice-Présidents	M. Philippe CLOWEZ, Gérard SULMONT, , Jean-Paul LEGRAND
Vice-Président d'honneur	M. Marcel BON
Secrétaire	M. Pierre ROYER
Secrétaires adjoints	Mlle Sophie RAYNAUD, MM. Jean-Christophe HAUGUEL et Michel SIMON
Trésorier	M. Philippe FAUCHILLE
Trésorier adjoint	M. Philippe ANTHEAUME
Bibliothécaire-Archiviste	M. Gilbert GUILLOUARD
Bibliothécaire adjointe	Mme Nadine BAWEDIN

Conseil d'Administration

Melle Véronique HURTEL et MM. Eric DIAZ, Marcel DOUCHET, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER.

Rédaction du bulletin : Michel SIMON et Jean-Christophe HAUGUEL

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant juin. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

Bibliothèque 2002

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés lors de sa permanence mensuelle le troisième Mercredi de chaque mois de 16H30 à 19H (sauf juillet et août) au siège de la Société 14, place Vogel à Amiens. Certains ouvrages sont prêtés pour une période d'un mois.

Trésorerie

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin 2002

Individuel : 20 euros - Couple : 30 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 10 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :
Société Linnéenne Nord-Picardie

Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS

EDITORIAL

ALERTE AUX PLANTES INVASIVES EN PICARDIE !

« *Alerte aux plantes invasives en Picardie !* », c'est le titre d'une plaquette d'information destinée au grand public, dont la réalisation a été confiée à la Société Linnéenne Nord Picardie, en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul. Ce tryptique pédagogique vise à informer et à sensibiliser le citoyen sur les risques liés à l'introduction d'espèces végétales exotiques dans notre région, notamment lorsque celles-ci deviennent envahissantes au point d'éliminer les espèces indigènes et d'entraîner un certain nombre de conséquences écologiques (dysfonctionnements des écosystèmes, érosion de la biodiversité), économiques et sanitaires. Il s'agit d'un phénomène planétaire, actuellement considéré comme la deuxième cause de disparition des espèces après la destruction des habitats, qui n'épargne pas notre région. Ainsi, la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) est-elle devenue familière de nos bords de route, de nos terrains vagues et de nos zones humides – bien que la plupart du temps le public non averti ne sache pas attribuer un nom à cette plante, qu'il considère tout au plus comme une « mauvaise herbe ». Mais les « pestes végétales », comme elles sont souvent baptisées, s'attaquent désormais à tous les milieux : la jussie (*Ludwigia grandiflora*), loin de son Venezuela natal, a investi les eaux de la vallée de la Somme et devient un problème crucial dans les hortillonnages d'Amiens, où de vastes campagnes d'arrachage sont organisées ; le cousin américain de notre merisier, le cerisier tardif (*Prunus serotina*) a envahi littéralement la forêt de Compiègne où il pourrait compromettre à moyen terme la régénération naturelle du massif ; et les exemples peuvent être multipliés... C'est dire s'il devenait urgent d'entreprendre une campagne de sensibilisation du public, rôle naturellement dévolu à notre Société. A noter que la SLNP n'a pas attendu que les pouvoirs publics se décident à participer au financement d'une telle action, puisqu'elle commença à informer ses membres au travers d'un article de vulgarisation (voir Bulletin 1999, vol. 17) et d'une sortie sur le terrain (« Les pestes végétales au cœur de la ville », voir compte rendu dans ce bulletin). La plaquette d'information devrait être diffusée dans le courant de l'été ou de l'automne 2002 et sera officiellement présentée lors d'une « Journée d'information », qui visera également le grand public, ainsi que certaines professions « cibles » (horticulteurs, pépiniéristes, forestiers, gardes pêche, enseignants de biologie, etc.). Le programme de cette manifestation, conçue et organisée par la Société Linnéenne et le Conservatoire botanique national de Bailleul, est en cours d'achèvement et pourra bientôt vous être proposé.

L'implication de la SLNP dans cette campagne de sensibilisation permet également d'initier un partenariat avec le Centre régional de Phytosociologie/Conservatoire botanique national de Bailleul, qui devrait aller au-delà du programme « Pestes végétales » et être prochainement formalisé au travers d'une convention entre nos deux organismes. Il est en effet plus nécessaire que jamais que notre Société s'ouvre vers d'autres structures, associatives ou non, poursuivant des objectifs similaires et/ou complémentaires. C'est à cette condition que sa pérennité sera assurée et son identité conservée. Ce n'est bien sûr pas la seule condition, la combinaison de l'érudition scientifique héritée de la « Société savante » avec l'esprit associatif né de la transformation par la « loi de 1901 », doit rester le fondement même de « l'esprit linnéen ».

Guillaume DECOCQ
Président de la SLNP

In memoriam
Guy CLAUS (1919 -2001)

Dans le courant de l'été 2001, les membres de la Société Linnéenne eurent la douloureuse surprise d'apprendre le décès de Guy CLAUS survenu brusquement quelques semaines auparavant, à la fin du mois de juin à l'âge de 81 ans.

Toute l'activité professionnelle de G.CLAUS se déroula dans le monde de l'enseignement; tout d'abord instituteur en région parisienne, il prépare successivement une licence de droit, puis une licence de Sciences Naturelles.

Après avoir été assistant à l'université, il revint dans l'enseignement secondaire de façon à suivre son épouse nommée à Abbeville.

Nommé Professeur agrégé au Lycée Boucher de Perthes d'Abbeville (1959), il se plut dans la capitale du Ponthieu et s'y fixa avec sa famille.

Son amour de la Nature l'amena à entrer en relation avec les naturalistes de la région abbevilloise qui tous étaient membres de la Société Linnéenne, tels Mr et Mme André BOUCLET si affables et l'infatigable Marcel BON de St Valéry. En peu de temps, Guy CLAUS, souvent accompagné par son épouse, devint un familier des excursions dominicales de la Société Linnéenne, contribuant d'ailleurs à l'organisation et au déroulement de bon nombre d'entre elles; le littoral, la basse vallée de la Somme et le massif forestier d'Eu l'attiraient particulièrement.

Peu à peu s'affirma son goût pour la mycologie dont il ne tarda pas à devenir un véritable spécialiste dans le sillage de son ami Marcel BON.

Ses qualités d'enseignant et de pédagogue l'incitèrent à réaliser de beaux tableaux qu'il mettait à la disposition des organisateurs de journées mycologiques : Amiens, Poix et St Omer en particulier.

Dans le même esprit, il réalisa en collaboration avec son collègue et ami Jacques VAST (disparu en 1995) un ouvrage illustré de nombreuses photos intitulé : "**Champignons de Nord- Picardie au fil des saisons**" (96 p), qui fut apprécié par les mycologues du nord de la France.

Tous deux furent d'ailleurs des animateurs particulièrement dévoués lorsqu'il s'agissait de mettre en place une exposition ou de diriger une excursion sur le terrain; les colloques annuels de Bellême les voyaient revenir régulièrement.

Guy CLAUS siégea longtemps au C.A. de la Société Linnéenne dont il fut l'un des vice-présidents de 1965 à 1988.

Depuis une dizaine d'années, Guy CLAUS ne participait plus guère aux sorties de la Société Linnéenne du fait de son mauvais état de santé, mais ses amis botanistes et mycologues s'efforçaient de demeurer en contact avec lui.

C'est dire la peine qu'ils ont éprouvée en apprenant sa disparition soudaine.

Les membres de la Société Linnéenne Nord-Picardie expriment à son épouse Andrée, et à ses enfants Eric et Pascale leurs sincères condoléances.

Jean-Roger WATTEZ

RENVERSEMENT DE VALEURS...

Un article où il est question de la beauté des tourbières
dans la littérature et la peinture,
et de quelques autres sujets accessoires.

J-Patrice MATYSIAK
54, Rue Ferrez
62 220 CARVIN

Les tourbières, si longtemps dédaignées du point de vue esthétique, sont devenues
subitement des bijoux inestimables.

Que s'est-il donc passé ?



(Photothèque Augustin Boutique-Grard, Douai)

Pendant bien longtemps, le terme « tourbière » ne fut utilisé que pour désigner le lieu d'exploitation de la tourbe souvent situé au sein de vastes landes ou marais pâturés.

Mais, au Moyen-Age, ces endroits sont aussi « hantés », habités par le surnaturel.

En Bretagne, l'entrée de l'Enfer se trouve, d'après le Roman du Roi Arthur, dans les marais du Yeun,. Certains marais, sans rives ni fond, abritent parfois des dragons. Il arrive aussi qu'on y disparaisse à jamais, comme dans la Fontaine Hideuse, près de Béthune.

Mais ce sont aussi des endroits où règne Dieu, avec l'arrivée des moines qui entreprennent de grands travaux de défrichements et de drainage. Parmi les puissantes abbayes de la vallée de la Scarpe, figure celle de Marchiennes fondée par sainte Rictrude au VII^{ème} siècle. Un document du début du 12^{ème} siècle (cf. Bernard DELMAIRE, L'Histoire Polyptique de l'Abbaye de Marchiennes – 1126/1121, Etude critique et Edition, Centre Belge d'Histoire rurale, n°84, Louvain La Neuve, 1985) évoque, chose rare à l'époque, le paysage : « Le site de Marchiennes est entouré d'eau et de marais. Légèrement surélevé dans une courbe, la terre sableuse est infertile, bien que les habitants la fument souvent. [...] Aux environs la terre est rare parce que, à cause de la faible pente et des écluses des moulins, la terre jadis fertile est devenue marais. Le lit du fleuve appartient à Marchiennes. [...] De chaque côté s'étendent de grands prés et une abondante végétation de marais, une grande forêt qui donne du bois pour tous les usages. [...] Aux alentours [du hameau d'Alnes], comme autour de Marchiennes et d'Hamage, on trouve de la tourbe. [...] Un moine prêtre digne de foi rapporte l'histoire de bateliers qui s'en retournaient de nuit chez eux, faisant avancer leur barque chargée à force de rames. Soudain dans la nuit opaque, vers la quatrième veille, ils voient par les fenêtres ouvertes de la basilique briller une grande lumière qui illumine l'eau, les roseaux et la forêt ; elle s'apaisa peu à peu tandis qu'une odeur délicieuse flattait leurs narines ». Bien des siècles plus tard, d'autres lumières allaient illuminer la nuit : les hauts – fourneaux et les industries...

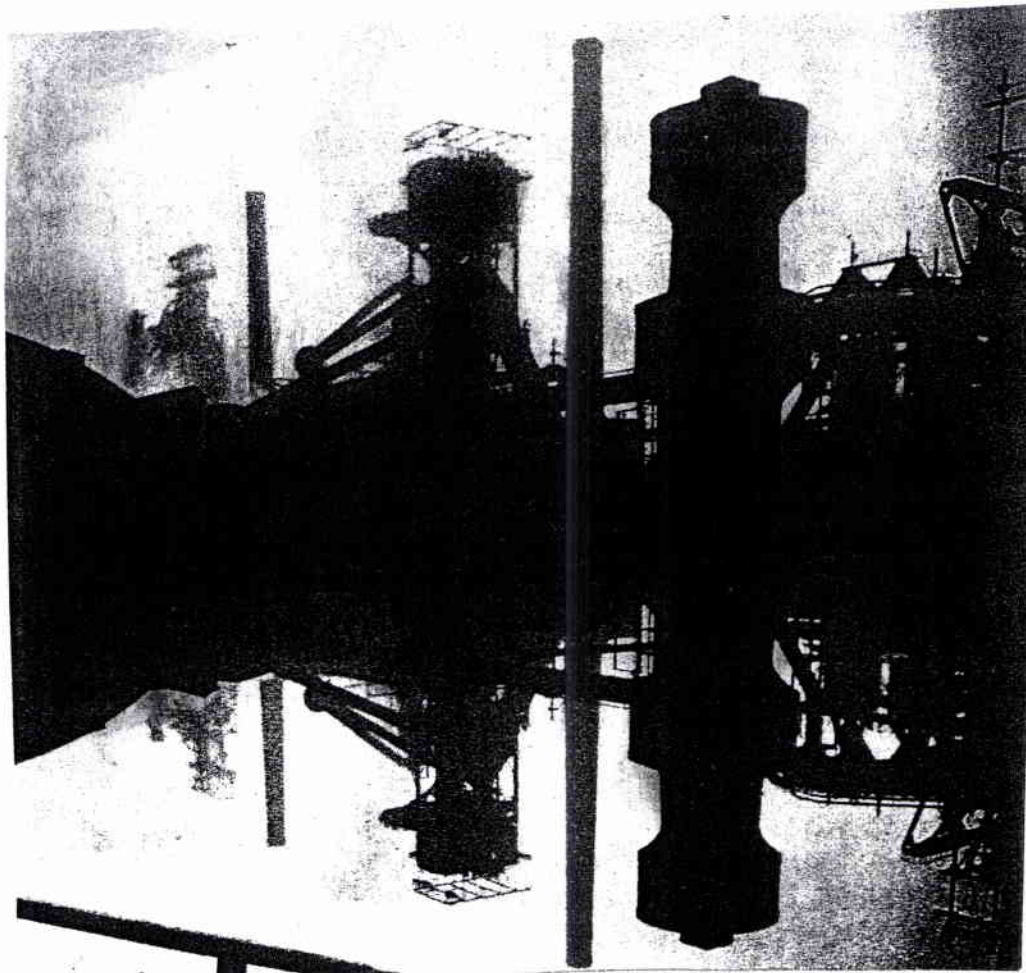
I fait nuit. L'peuple arpos' dins l'grand' ville ouverrière.
Seuls, les bruits d'l'aciéri' rambuquent dins l'cité.
In intind les vapeurs agaçant's d'eun' chaudière
Qui lanc'nt les chiffelmints d'un monstre épouvinté.

In n'vot point les étoil's muché's par el feumière.
Parfois l'ciel s'invélopp' d'eun' pleine obscurité.
Alors, ch'est infernal, dins l'nuit, les bruits d'tonnerre,
Et l'in pins' qué l'indrot n'peut point être habité.

Soudain, d'un haut-fourniau s'écappe el font' bouillante.
L'ciel s'éclaire aussitôt d'eun' leumière éclatante
Et les feumièr's s'amoutr'nt in lumineux flocons.

Su l'pays indormi el clarté s'projette,
Et la vie apparaît ein gracieus's silhouettes
D'amoureux inlacés par derrièr' les corons.

Au pays du travail
Jules MOUSSERON



« Cependant, le tableau, certains soirs, était magique, quand, parfois, près des hauts-fourneaux, les cheminées se reflétaient à contre-sens dans les vapeurs disséminées au-dessus du paysage infernal. » (A. JURENIL)

XXe siècle

« Inhorruerat vero tenebrarum densissima caligo, nec luna nec sideribus apparentibus, sed, ut sibi videbatur, a celo terrareus per inane aeris quasi omnem mundum tenebris eisdem occupantibus, cum ecce subito // circa quartam vigiliam noctis per medium ejusdem terre caliginis a longe intuerentur per illius sancte basilice patentes fenestras magni splendoris lucem emicuisse, ita ut aqua que pre oculis prius latebat conspectibus eorum fieret perspicabilis ; hinc harundinetum, inde comam silvestrem clarius conspicerent, que lucis continuatio tam diu ab eis visa est donec leni allapsu vicinius adessent. Factum est autem, cum paulatim rarecendo se fulgor ille diffusus reprimeret, ut indificentis perspicuitate claritudinis odor quidam gratissimus nares eorum perstringeret, qui nimirum terrore attonitos plenius recrearet. » XIIe siècle

Des lumières dans la nuit ...

Mais, peu à peu, marais et tourbières perdent tout enchantement.

A partir de la Renaissance et surtout sous l'Ancien Régime, ils ne représentent plus, aux yeux du pouvoir royal et de ses représentants, que des lieux incultes, nauséabonds, et donc inutiles, auxquels s'accrochent des communautés rurales arriérées. C'est l'avis même des physiocrates, agronomes ou grands propriétaires du Siècle des Lumières, qui visent à une exploitation optimale et raisonnée du territoire et préconisent une réforme profonde de l'agriculture. Ils souhaitent la disparition des biens communaux et le défrichement de toutes ces « terres vaines et vagues ». Pour eux, seule la belle campagne est digne d'intérêt.

Les hygiénistes de l'Ancien Régime, se basant sur la théorie du « pneuma » (air), classent les airs en respirables et irrespirables ; les exhalaisons des marais, saturés de « miasmes », figurent parmi les airs à éviter. Cette aversion finira par gagner toute la société pour devenir un fait acquis.

« Il y a grande quantité de palus et marais inondez et entrepris d'eau, et presque inutiles, et de peu de profit, qui tiennent beaucoup de pays comme déserts et inhabités, et incommode les habitans voisins, tant à cause de leurs mauvaises vapeurs et exhalations, que de ce qu'ils rendent les passages fort difficiles et dangereux ; lesquels palus et marais estans desseichez, serviront en partie en labour et partie en prairies et pasturages ».

Edit Royal de Henri IV du 8 avril 1599



LETTRES - PATENTES
DU ROI,
SUR ARRÊT,



QUI ordonnent le défrichement & le partage des Marais
dans les Châtellenies de Lille, Douay & Orchies.

Données à Versailles, le vingt-sept Mars 1777.

Réglées au Parlement, le 14 Novembre 1777.



LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A NOS AMIS & FEAUX les Gens tenans notre Cour de Parlement de Douay ; SALUT. Nos Chers & bien Amis les Grands-Baillis des quatre Seigneurs Hauts-Justiciers, représentant les États de la Flandre Wallonne, Nous ont fait exposer que les Particuliers de leur Province laissent en friche, & même dégradent par le tourbage, une portion considérable de marais possédés par les Communautés d'Habitans qui composent les trois Châtellenies de Lille, Douay & Orchies ; que le profit que les Habitans retirent du tourbage,

Louis XVI ordonne le
défrichement des marais...

MIASME (1695 ; grec : miasma « souillure ») : Emanation à laquelle on attribuait les maladies infectieuses et les épidémies avant les découvertes pasturiennes ; gaz putride, provenant de déchets végétaux ou animaux en décomposition

De fait, les transformations tant souhaitées au 18^{ème} siècle se produisent durant le siècle suivant, avec l'ouverture du monde agricole sur l'extérieur et le passage à une économie de marché, avec ses lois, ses contraintes et ses fluctuations. Les tourbières jurent dans cette atmosphère de rentabilité, cette course à l'industrialisation en tous domaines. Elles font figure de lieux archaïques, reflets d'un autre monde.

C'est alors que le changement s'amorce.

En effet, elles se trouvent progressivement valorisées du fait qu'elles incarnent, dans le contexte romantique de l'époque, une des facettes de la nature intacte, une nature par ailleurs en plein bouleversement.

Dans son livre « L'Ensorcelée » publié en 1850, Jules Barbey d'Aurevilly parle des landes de Lessay, en Normandie, comme encore d'endroits arides, sans vie. Cependant, il leur trouve, fait nouveau, un « charme bizarre et profond » qui émane de leur caractère mystérieux, sinistre, voire dangereux. En un mot, elles deviennent sublimes, dans l'acception donnée à ce terme au 18^{ème} siècle.

Du point de vue esthétique, est « sublime » ce qui mêle le plaisir et l'effroi, pour reprendre les termes de Diderot (Salon de 1767). De même, chez Kant, l'aspect d'une chaîne de montagnes, ou la description d'un ouragan relèvent du Sublime dans la mesure où « nous y prenons un plaisir mêlé d'effroi », alors que la vue des prés parsemés de fleurs, des vallées où serpentent les ruisseaux, où paissent les troupeaux « nous causent aussi des sentiments agréables, mais qui n'ont rien que de joyeux et de souriant ». En ce sens, ils ressortent au Beau (Observations sur le Sentiment du Beau et du Sublime, 1764).

Ce sentiment d'effroi provient non seulement du danger bien réel que représentent la montagne et ses précipices ou l'océan sous l'ouragan, mais aussi des terreurs et croyances qui en découlent, notamment au sein des populations locales. De Saussure, au 18^e siècle, parle du « petit peuple des environs du Mont Blanc » qui qualifie de « maudites » les montagnes environnantes et pour qui les neiges éternelles sont « l'effet d'une malédiction que les habitants de ces montagnes se sont attirés par leurs crimes » (Voyage dans les Alpes). De même, l'océan représente un véritable danger, une source de frayeur bien réelle pour les populations du littoral qui en vivent, qui y vivent. A l'instar de De Saussure, Barbey d'Aurevilly cite toutes ces légendes qui rendent la lande à la fois si redoutable et si attirante...

Il y a en définitive, dans ce cénacle avide de sublime et d'émotions fortes, un certain luxe à pouvoir jouer ainsi avec l'effroi et à trouver une beauté dans le danger.

Bien peu sont ceux qui peuvent se targuer de manipuler la peur. Puissance de celui qui n'est plus englué dans la terrible réalité du commun des mortels.

Mais ces vastes marais sont aussi, pour Barbey d'Aurevilly ou d'autres comme Maupassant, des lieux propres à inspirer de nouveaux rêves, des points de départ pour l'imaginaire ouvrant à l'esprit des horizons inédits. Les tourbières acquièrent ainsi une dimension paysagère dans la mesure où elle se trouvent investies de qualités esthétiques et émotionnelles. A la fois milieux physiques et lieux de méditation et de contemplation, elles participent enfin au paysage.

Le paysage, une notion très fouillée ces quelques dernières dizaines d'années, est à la fois d'ordre matériel et culturel. Tout comme les montagnes ou l'océan avaient été « découverts » du point de vue paysager au 18^{ème} siècle, les marais et tourbières s'affirment au 19^{ème} siècle. On retrouve ce même processus en cette fin de 20^{ème} siècle avec la « révélation » des terrils du bassin minier du nord de la France. Après une phase de rejet, ils sont devenus les symboles d'une époque et des éléments à part entière du paysage.